

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

de la Commune de HADOL

en exercice : 19

Séance du 3 avril 2026

présents : 19

Votants : 19

Date de convocation

28/03/2026

Date d'affichage

04/04/2026

L'an deux mil vingt-six, le trois avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Hadol, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de *Monsieur Philippe MAIRE, Maire*.

Présents : *BESSERER L., BOIGER-DIEMER M., BONNE J., COURTOIS-PAULUS A., COUSOT A., DEVAUCHELLE E., GAUCHON L., JEANJACQUOT C., NOEL P., MAIRE P., MARECAL C., MAUFROY-VUILLEMIN C., MILLION E., MUNIER E., MUNIER R., ROLLOT D., SOUCHET J.-M., RIETSCH M., VUILLEMIN M.*

Madame Laëtitia BESSERER a été nommée secrétaire.

Objet : ***Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)***

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Code de l'action sociale et des familles.

A la suite des élections municipales du 15 mars 2026 et de l'installation du conseil le 20 mars 2026. Monsieur le Maire invite l'Assemblée à fixer le nombre de membres du Conseil d'administration du C.C.A.S., à savoir 16 sièges maximum, répartis entre 8 élus au sein du conseil municipal au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste et 8 membres hors conseil municipal nommés par le maire.

Entendu la présentation faite, étant précisé que le Maire est le président de droit du C.C.A.S..

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **FIXE à l'unanimité** à 14 le nombre de sièges au sein du Conseil d'administration du C.C.A.S..

Vu la présentation d'une seule liste par Monsieur Christian JEANJACQUOT

Premier tour de scrutin

Nombre de bulletins : 19

A déduire (bulletins blancs et nuls) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 10

a obtenu : - Liste de Monsieur Christian JEANJACQUOT : 19

Sont déclarés élus au sein du Conseil d'administration du C.C.A.S. : M. Christian JEANJACQUOT, M. Pascal NOEL, Mme Marie BOIGEY-DIEMER, Mme Emmanuelle MILLION, Mme Michèle RIETSCH, Mme Claire MARECAL et M. Emmanuel MUNIER.

Fait et délibéré en séance les an, mois et jour susdits, et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour Copie certifiée conforme,
HADOL, le 3 avril 2026
Le Maire,
Philippe MAIRE

